

Dossier complet à retourner par le ou la participante

DOSSIER Chantier Déclic et Job&Co.

Cocher la case correspondante svp Chantier Déclic Job&Co

Le Service Information jeunesse du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Questembert Communauté souhaite mettre en place deux nouveaux dispositifs : « Chantier Déclic » (durée une semaine ou 3 jours) et Job&Co (missions à la demie-journée).

La proposition, l'organisation et la réalisation des deux dispositifs sont travaillées en lien étroit avec la Mairie de la commune concernée (achat du matériel du chantier, lieux, tâches à effectuer...) et les services du CIAS impliqués (encadrement du chantier, réalisation des tâches...).

L'encadrement sera effectué par le Centre Social Maison Pop ou le Centre Social Éveil et le Service Information Jeunesse.

Nom :

Prénom :

Sexe (cochez) : M F Non binaire

Âge : Date de naissance :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone portable du jeune : / / / /

Téléphone du domicile : / / / /

Adresse mail : @

Pièces à joindre :

- Photocopie d'une pièce d'identité
- Photocopie de l'attestation d'assuré(e) social*
- Fiche sanitaire
- Attestation d'assurance Responsabilité civile (avec nom/prénom du jeune)

À compléter dans le dossier d'inscription :

- Autorisation d'utiliser l'image et/ou la voix
- Autorisation de transport
- Autorisation parentale
- Charte d'engagement
- Attestation d'hébergement
- Fiche projet

FICHE SANITAIRE

IDENTITE
NomPrénom.....
Adresse :
Commune:.....
Date et lieu de naissance :
ÂgeÉtablissement scolaire ou autres :
Instagram :
Portable du jeune :/...../...../...../.....
E-mail :@.....

PERSONNES A PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE				
	Contact 1	Contact 2	Contact 3	Contact 4
Nom - Prénom				
Lien parenté				

Incapacités médicales pour certaines tâches (joindre un certificat médical) : Oui Non

Le jeune sera encadré par un animateur référent.

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

Médecin traitant :Téléphone :

ALLERGIES Asthme Allergie alimentaire Allergie médicamenteuse

oui laquelle.....

Les difficultés de santé (maladies, accidents, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation, asthme), en précisant les dates et les précautions à prendre :

.....

.....en deux exemplaires et de bonne foi.

Noms – Prénoms :

Date :

Signatures:

Enfant mineur :

Responsables légaux :

TON PROJET

C'est ici que tu dois écrire brièvement quel est ton projet.

Exemple :






quoi ? : je veux m'acheter une guitare

Pourquoi ? : je souhaite apprendre à jouer de la guitare et apprendre la musique

Qui ? : moi

Quand ? : en Septembre 2025...

Comment : achat d'une guitare, inscription à des cours de musique...

<p>QUOI</p> 	<p>POURQUOI</p> 
<p>QUI</p> 	<p>QUAND</p> 
<p>COMMENT</p> 	

AUTORISATION D'UTILISER L'IMAGE et/ou LA VOIX
PERSONNE MINEURE

Je soussigné(e).....
né(e) le à
représentant légal de
né(e) le à.....
demeurant à

Autorise le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Questembert Communauté et la communauté de communes de Questembert Communauté à utiliser l'image et/ou la voix de mon enfant, sans contrepartie, pour :

La réalisation de photographies et/ou d'enregistrements radio et/ou vidéo dans le cadre des actions et services proposés par Questembert Communauté et/ou le CIAS de Questembert Communauté. Ces photographies et/ou enregistrements radio et/ou vidéo seront utilisés dans le cadre de la communication institutionnelle des deux structures (magazine communautaire, site internet www.questembert-communaute.fr, réseaux sociaux comptes Facebook, Twitter, Instagram du « Centre Intercommunal d'Action Sociale » et de « Questembert Communauté », plaquettes et affiches de présentation des services, supports analogiques et numériques de communication de l'institution)

En conséquence de quoi et conformément aux règles relatives au droit à l'image, j'autorise la communauté de communes Questembert Communauté et le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Questembert Communauté à faire fixer, à reproduire et communiquer les photographies et/ou enregistrements radio et/ou vidéo dans le cadre de la présente.

Sous réserve de l'exercice de mon droit de retrait, les photographies et/ou enregistrements radio et/ou vidéo ne pourront être exploités et utilisés que par la communauté de communes Questembert Communauté et le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Questembert Communauté, intégralement ou par extraits.

L'exploitation des photographies et/ou enregistrements radio et/ou vidéo ne devra pas porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de mon enfant. En outre, et/ou enregistrements radio et/ou vidéo ne pourront être vendus.

Fait à

Le.....

Signature Enfant mineur :

Signatures Responsables légaux :

En deux exemplaires.....

AUTORISATION « Transport »

Dans le cadre des deux dispositifs Chantier Déclic et Job&Co, Questembert Communauté doit transporter votre enfant dans les véhicules du service afin de le conduire sur les chantiers, les lieux de repas et de pause, les sites d'accompagnement de projets, les navettes, les activités extérieures...

Votre autorisation est nécessaire.

Autorise Questembert Communauté à transporter mon enfant Refuse

Fait à _____ Le _____

Signatures précédées de la mention « lu et approuvé – bon pour accord »

Signatures Représentants Légaux :

Signature Enfant mineur :

ATTESTATION « d'hébergement »

Je soussigné(e), Mr, Mme _____ Certifie sur l'honneur
héberger mon fils / ma fille _____

A l'adresse suivante : _____

depuis sa naissance ou depuis le :

Fait le _____ pour servir et faire valoir ce que de droit.

Signatures Responsables Légaux :

AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur : _____

En qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que de la charte d'engagement à laquelle mon enfant s'engage :

- La commune ou la communauté de communes ou le CIAS ne seront en aucun cas réputées employeurs des jeunes participant à l'opération Chantier Déclic ou Job&Co. En aucun cas l'indemnisation versée pour la participation aux activités Chantier Déclic et Job&Co ne pourra avoir équivalent de salaire.
- Dans le cadre du bon fonctionnement du dispositif, j'autorise Questembert communauté à transmettre le nom, le prénom et le numéro de téléphone de mon enfant à l'organisateur de la mission.
- Les jeunes entrant dans Chantier Déclic et Job&Co devront bénéficier d'**une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur(s) tuteur(s)**.
Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le-la jeune est amené-e à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.
- Questembert-Communauté s'engage à souscrire une assurance « responsabilité civile » liée à cette activité couvrant l'ensemble des dommages que le jeune pourrait causer à autrui lors des missions ainsi que les dommages corporels qu'il pourrait subir (à l'exclusion des fautes personnelles).

Autorise mon enfant :

Nom, Prénom :

à participer à Chantier Déclic » ou Job&Co.

Fait à _____ Le _____

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

QUESTIONNAIRE
(Situation du participant)

Cochez la case correspondante et **précisez l'établissement, la filière, le niveau** :

Collège :

2nde :

1ère :

Terminale :

Étudiant :

Autre :

Les informations vous concernant font l'objet d'un traitement informatique. Conformément au Règlement Général de Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, sur simple demande auprès de Questembert Communauté.

CHARTRE D'ENGAGEMENT

Cette chartre est un engagement de votre part, mais également de Questembert Communauté en charge des Chantiers Déclic et Job&Co . Elle vise à observer certaines règles dans l'exercice des tâches qui vous sont confiées. **Lisez-la attentivement.**

Concernant la périodicité de l'activité

✓ Les Chantiers Déclic se déroulent sur un créneau horaire, le matin de 9h00 à 12h00 et/ou l'après-midi de 13h00 à 17h00. Pour Job&Co sur des horaires 9h-13h30 ou 12h30-17h (les horaires peuvent être adaptés en fonction du chantier, de l'organisation des journées, de la météo ou de tout autre événement imprévisible).

Concernant la ponctualité

✓ J'arrive à l'heure au point de rendez-vous (du Chantier ou de la navette).
✓ Je m'engage à participer aux missions sur la totalité du temps d'activité du chantier et, de ce fait à ne pas quitter le lieu de la mission avant l'horaire prévu, y compris pendant le temps de pause.
✓ En cas d'indisponibilité, j'avertis les référents (du SIJ) 48h avant le début de la mission. En cas de maladie, un certificat médical sera demandée.

Concernant la réalisation des missions

✓ Les missions qui me sont confiées peuvent être salissantes. De ce fait, il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements et des chaussures adaptés à la nature des missions proposées.
✓ De même, pour des raisons de sécurité et d'hygiène, il est conseillé d'ôter les bijoux.
✓ Étant indemnisé(e) pour une tâche à réaliser je dois pouvoir m'y consacrer pleinement pendant toute la durée de la mission. L'usage des téléphones portables est strictement interdit. En conséquence, ils devront à minima être placés sur silencieux.
✓ En fonction des besoins des services et de la météo, les missions du chantier auxquelles je suis affecté(e) pourront être modifiées, reportées voire annulées.
✓ Durant la durée du chantier, je m'engage à respecter le protocole mis en place en lien avec la situation sanitaire et/ou les consignes de sécurité.

Concernant la qualité des tâches effectuées et le comportement pendant les missions

✓ Je m'engage à réaliser correctement les missions qui me sont confiées.
✓ Je m'engage à être présent(e) sur la totalité des temps du dispositif. Si je ne me présente pas à l'une des missions ou temps d'accompagnements des Chantiers Déclic ou Job&Co , je ne perçois aucune gratification.
✓ Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les encadrants.
✓ Je reste poli(e) avec mon entourage, c'est à dire avec les encadrants, les résidents des habitations près desquelles les missions se déroulent mais également envers les autres participants.
✓ Durant les missions, je ne gêne pas les résidents des habitations auprès desquelles j'interviens.
✓ Je prends soin du matériel qui m'est confié. Si nécessaire, je lave et range le matériel à l'issue des missions du chantier.

Sanctions appliquées pour non -respect d'un des points énoncés ci-dessus

- ✓ Exclusion temporaire ou définitive des Chantiers Déclic ou Job&Co.
- ✓ Non-indemnisation de la période de Chantiers Déclic ou Job&Co pour laquelle les consignes n'ont pas été respectées ou durant laquelle mon comportement n'a pas été jugé satisfaisant par les encadrants.

Indemnisation

- ✓ Toute réalisation satisfaisante des Chantiers Déclic entraîne le versement d'une indemnité fixée à 75€ pour une semaine complète de participation, 45 euros pour 3 jours.
- ✓ Toute réalisation satisfaisante pour Job&Co entraîne le versement d'une indemnité fixée à 20 euros par mission.
- ✓ Le versement se fera à la fin de la période du dispositif .
- ✓ **L'indemnité versée a pour vocation de financer tout ou partie du projet individuel déposé par le jeune dans le cadre de son inscription aux Chantiers Déclic .**

J'atteste avoir pris connaissance de la présente charte et m'engage à la respecter sous peine d'application des sanctions qui y sont énoncées.

Noms – Prénoms :

Date :

Signature Enfant mineur :

Signatures Responsables Légaux : I

Propositions de dates

Merci de cocher les cases si vous êtes disponibles.

Job&Co :

	1/07 matin	2/07 matin	2/07 a-m	7/07 matin	7/07 a-m	10/07 matin	15/07 a-m	28/07 matin	28/07 a-m	29/07 matin	30/07 matin
Job&Co											

Chantiers Déclic

	Du 20/07 au 24/07 (matin + a-m)	Du 19/10 au 23/10 (matin+a-m)
Chantiers déclic 5 jours : (1/2 journées chantier + 1/2 journées accompagnement de projets).		